

A (3 points)

La fixation d'un prix maximum sur un marché concurrentiel permet toujours aux demandeurs d'y gagner.

Vrai – Faux – Expliquez.

Faux. On suppose, bien sûr, que ce prix est inférieur au prix d'équilibre concurrentiel. Ceux qui vont acheter le bien au nouveau prix vont évidemment voir leur surplus augmenter. Mais la baisse du prix a en même temps réduit l'offre, ce qui fait qu'une partie de la demande, qui était satisfaite à un prix plus élevé, ne le sera plus ; ce qui engendre une baisse du surplus pour les consommateurs concernés.

B (4 points)

Le marché des tricycles est un marché concurrentiel où la demande est plus élastique que l'offre. On y instaure une taxe de 10 euros par tricycle. De combien variera le prix payé par les consommateurs ? Indiquez, pour chacune des réponses suivantes, si elle est vraie ou fautive et donnez les raisons de votre choix :

Graphique possible. Voir Pindyck et Rubinfeld p. 357. Comme $E_s < |E_d|$, le ratio de transfert $r = E_s / (E_s - E_d) < 0.5$. Donc :

a) Il ne varie pas.

Faux (sauf si la demande était infiniment élastique).

b) Il augmente de moins de 5 euros.

Vrai

c) Il augmente de plus de 5 euros (mais de moins de 10).

Faux

d) Il augmente de 10 euros.

Faux

e) Il augmente de plus de 10 euros.

Faux (voir graphique). Comme la taxe est égale à la différence entre le prix de demande et le prix d'offre qui sont respectivement supérieur et inférieur au prix d'équilibre avant instauration de la taxe, il est impossible que le prix augmente d'un montant supérieur à la taxe.

C (1+1+1+1+2 = 6 points)

Le marché des balances de cuisine électroniques en Europe est un marché concurrentiel ouvert, sur lequel le prix qui prévaut est un prix mondial de 24 euros par balance. La demande intérieure annuelle est décrite par $D = -2000p + 100000$ et l'offre des producteurs européens par $S = 1000p - 10000$.

a) Représentez cette situation graphiquement.

Pas de difficulté particulière.

b) Déterminez la consommation annuelle, la production des entreprises européennes et les importations.

Sans droit de douane, le prix est égal au prix mondial : 24 euros. La consommation annuelle est égale à la demande intérieure pour ce prix, soit 52000. Offre des producteurs européens = $1000 \cdot 24 - 10000 = 14000$. Les importations sont donc de $52000 - 14000 = 38000$.

c) Si la Commission européenne décidait d'imposer un droit de douane de 6 euros par balance importée, quelles en seraient les conséquences sur le prix d'équilibre, la consommation, la production des entreprises européennes et les importations ?

$p = 24 + 6 = 30$ euros. Consommation = $-2000 \cdot 30 + 100000 = 40000$. Offre des entreprises européennes = $1000 \cdot 30 - 10000 = 20000$. Importations = $40000 - 20000 = 20000$.

d) De combien varie le surplus collectif en Europe à la suite de cette mesure ?

Voir d'après graphique, Pindyck et Rubinfeld p. 355. Le surplus des consommateurs diminue de $6 \cdot (40000 + 52000) / 2 = 276000$. Le surplus des producteurs européens augmente de $6 \cdot (20000 + 14000) / 2 = 102000$. Le montant total des droits de douane perçus est de $6 \cdot 20000 = 120000$. Le surplus collectif baisse donc de $276000 - 102000 - 120000 = 54000$.

e) Une proposition alternative est de mettre en place un quota d'importations plutôt qu'un droit de douane. Qu'en pensez-vous ?

Un quota d'importation de 20000 aurait le même effet sur les prix et la production domestique. En revanche, le gouvernement serait privé des droits de douanes 120000, ce qui fait que le surplus collectif serait inférieur de ce montant. Symétriquement, les entreprises étrangères verraient leur surplus augmenter puisqu'elles vendraient la même quantité 6 euros plus cher.

D (3 points)

Le monopoleur est toujours sur sa courbe d'offre.

Oui – Non – Expliquez.

Non. S'il était sur sa courbe d'offre, le prix serait égal au coût marginal. Or, il peut obtenir mieux en fixant un prix qui est celui que les demandeurs consentent à payer pour des quantités maximisant son profit (recette marginale = coût marginal). Graphique possible.

E (4 points)

Une entreprise est en situation de monopole sur le marché des tricycles. On impose une taxe de 10 euros par tricycle. Est-il possible que le prix du tricycle payé par les consommateurs augmente de plus de 10 euros ? Pourquoi ?

Oui. Parce que le monopoleur va augmenter son prix en fonction de son pouvoir de monopole, qui dépend de l'élasticité de la demande : $\Delta p = t (E_d / (1+E_d))$. Or, si la demande est suffisamment peu élastique, $(E_d / (1+E_d))$ peut être supérieur à 1, ce qui fait que le prix augmenterait d'un montant plus élevé que la taxe.